

Compte-rendu de réunion sur l'actualisation des données relatives à la mobilisation des bois en région Centre-Val de Loire

31/03/2025

Présents :

- M. Letouzé IGN (en visioconférence)
- M. Patrick Lemoine Fransylva
- M. Pierre-Damien Dessarps CNPF
- Mme Cécile Dormoy DREAL
- Mme Claire Guyonnet Conseil régional
- M. Hugues Tridon de Rey Conseil régional
- M. Christophe Poupat ONF
- M. Eric de la Rochère Fibois
- M. Benoît Rachez Unisylva
- M. Pierre-Louis Cazaux Ademe
- Mme Marion Mondot SGAR
- Mme Valérie Vigier DRAAF
- M. Arnaud Balson DRAAF
- M. Hauttecoeur Jean-François DRAAF
- Mme Rieffel Violaine DRAAF

Présentation de l'étude nationale IGN par M. Letouzé (cf ci-joint)

Présentation de M. Hauttecoeur pour la déclinaison en région CVL (cf ci-joint)

Présentation des différents scénarios de l'étude de leurs impacts sur les données régionales à partir du tableur de simulation fourni par l'IGN.

Echanges sur les scénarios à retenir pour la région Centre-Val de Loire :

Renouvellement : il est proposé de conserver le scénario R2 (atteinte progressive de l'objectif de « plantation de 1 milliard d'arbres ») qui fait consensus

- Scénarios climatiques : Le scénario C1 est exclu, les scénarios C2 « intermédiaire » et C3 « pessimiste » ont tous les 2 été retenus dans les hypothèses. Il a été suggéré de moduler ces 2 scénarios selon un pourcentage à affiner, type 40-60%, l'outil ne permet toutefois pas cette modulation à l'heure actuelle.
- Scénarios de gestion :
 - **Pour la forêt publique** :
 - pas de nécessité de différencier les scénarios résineux et feuillus
 - choix de poursuivre sur un scénario type A2 qui correspond aux objectifs de gestion actuelle en forêt publique
 - **Pour la forêt privée** :

- Pour les résineux qui font déjà l'objet d'une gestion dynamique, choix d'un scénario ambitieux : A2 correspondant à une atteinte puis le maintien d'un taux de prélèvement de 80 % à partir de 2030
- Pour les feuillus : choix visant à dynamiser et encourager la mobilisation. Le scénario B2 (basé sur une hausse puis stabilité de la récolte nationale à 63 Mm³/an à partir de 2035) a ainsi été évoqué. Il a été souligné que ce scénario ambitieux aboutit à des taux de prélèvement importants et même à une décapitalisation à horizon 2035-2050. Ce choix peut se justifier au regard des besoins de renouvellement et d'adaptation de la forêt. Un second scénario B1 est également retenu, correspondant à des objectifs de mobilisation plus réalistes.

Dans tous les cas, il a été souligné l'importance des mesures d'accompagnement, notamment au niveau des propriétaires, pour atteindre les objectifs choisis, en tenant compte des disparités de situation.

Les chiffres issus de ce travail seront mis en forme pour constituer l'état des lieux de la ressource forestière qui sera présenté et débattu à l'occasion du COPIL du schéma régional biomasse qui se déroulera le 4 juin 2025.